

Modalités de contrôle des connaissances

Année universitaire 2019/2020

| | |
|-----------------------|---|
| Composante | OVSQ |
| Niveau d'étude | M2 |
| Mention | GESTION DE L'ENVIRONNEMENT |
| Parcours | Responsabilité sociétale des entreprises et environnement |

Validation en conseil de composante

Validation au conseil OVSQ du 26 Mars 2019

Validation en CFVU

Validation à la CFVU du 21/05/2019

Dispositions particulières

"Les crédits d'une UE sont acquis si l'étudiant obtient à l'UE une note supérieure ou égale à 10/20. La délivrance des 60 crédits de l'année est conditionnée par la validation de l'ensemble des UE ou l'obtention d'une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20.

Les UE étant compensables, le seuil de compensation des UE compensables est fixé à 8 / 20, à l'exception de l'UE Mission longue qui a un seuil de compensation de 9/20.

